

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vaèra



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Vaëra

« Je suis Hachem » : accepter les décisions Divines avec amour, confiant dans le fait que tout est pour le bien

« Elokim parla à Moché et lui dit : "Je suis Hachem." » (6, 2)

Divers commentateurs se sont penchés sur le sens de ce verset : quelle est la signification de la phrase "Je suis Hachem", et qu'est-ce que le Créateur voulait-il dire à Moché en l'utilisant ? En outre, il convient d'expliquer pourquoi le verset débute par Elokim qui représente la Midate Hadine (l'attribut Divin de rigueur, n.d.t) et se termine par Hachem qui suggère la Midate Hara'hamime (l'attribut Divin de miséricorde, n.d.t).

Afin de répondre, le Isma'h Israël (§6) rapporte en introduction les paroles du Midrach (Rabba 5, 22) : « A ce même moment (où Moché dit à Hachem : "Pourquoi as-tu rendu ce peuple aussi misérable ?"), la Midate Hadine voulut s'en prendre à Moché ; lorsque le Saint-Béni-Soit-Il vit que son intention était entièrement motivée par le bien du peuple d'Israël, la Midate Hadine ne le toucha pas. »

Le véritable Tsadik, explique-t-il, bien qu'il voie l'obscurité et la rigueur du décret Divin s'abattre sur lui, a cependant une confiance intègre dans le fait que « toutes les voies d'Hachem sont justice, c'est un D. fidèle et aucune faute ne lui est imputable ». L'inverse est aussi vrai : celui qui possède une foi intègre est qualifié de Tsadik, comme il est écrit : « Le Tsadik vivra par sa foi » (Habakuk 2, 4), verset que l'on peut comprendre ainsi : "Qui est digne d'être appelé Tsadik ? Celui qui vit par sa foi."

Dès lors, lorsque Moché dit à Hachem : « Pourquoi as-tu rendu ce peuple aussi misérable ? », la Midate Hadine s'en prit à Moché en arguant qu'il n'acceptait pas le décret Divin avec amour. C'est pour cela qu'au début du

verset, c'est le Nom Elokim qui est mentionné, puisque la Midate Hadine voulut le punir. Néanmoins, Hachem, qui "sonde les reins et le cœur", vit que les paroles de Moché n'émanaient pas de sa souffrance personnelle, car de ce point de vue, Moché avait déjà accepté tout ce qui pourrait lui arriver. Mais, elles venaient de la souffrance des Bné Israël, qui n'ayant pas une foi ni un attachement au Créateur aussi forts que lui, auraient pu en être amenés à prononcer des paroles inconvenantes à l'encontre de la conduite du Saint-Béni-Soit-Il, וְנָ. D. fut alors rempli de miséricorde et dit à Moché : « Je suis Hachem », et c'est en utilisant le Nom désignant cet attribut, qu'il s'adressa à lui, en lui faisant l'injonction suivante : « Va faire savoir aux Bné Israël que toute Ma conduite, qui leur paraît comme rigoureuse et pleine de ténèbres, n'est en réalité que l'expression de la plus grande miséricorde. Car la délivrance ne peut se dérouler que de cette manière (comme on peut l'apprendre de la création du monde où les ténèbres précédèrent la lumière, ou du néant qui précède toujours l'existence, ou encore de l'écorce qui doit tomber pour laisser le fruit apparaître). Renforce leur cœur afin qu'ils acceptent de supporter les ténèbres pour pouvoir recevoir ensuite la grande lumière, comme il est écrit (verset 6) : "C'est pourquoi dis aux Bné Israël : 'Je suis Hachem'", à savoir : '(Dis-leur) que tout l'exil et la servitude tellement difficiles qu'ils endurent ne sont que miséricorde !' »

J'ai entendu l'histoire extraordinaire qui suit de l'une des personnalités importantes de notre communauté, au sujet de son grand-père Rav Mikhaël Dreyfus ז"ל de New-York. Dans les dernières années de sa vie, alors qu'il avait plus de 80 ans, celui-ci suivait quotidiennement un cours de Guemara ("Daf Hayomi"), dont il était l'un des plus "jeunes" participants. Un jour, un homme d'une quarantaine d'années fit son apparition dans le Beth Hamidrache et assista au cours. Celui-ci achevé, l'homme se leva brusquement



et annonça : "Kaddich !" Les fidèles demeurèrent interloqués : un "touriste" était venu seulement une fois et il faisait déjà la loi ! D'autant plus que chacun des membres du cours aurait pu être son grand-père ! Et de plus, le cours ne comportait que sept personnes ! Mais l'homme s'obstina [nos Sages n'enseignent-ils pas (Sota 49a) : « Le monde, sur quoi se maintient-il ? (...) et sur le "Amen" que l'on répond au Kaddich Dérabanane (que l'on récite après un cours) »]. « Attendez-moi !, scanda-t-il. J'en ai pour une seconde, je vais amener des passants pour compléter le Minyane ! » Et ainsi fit-il : après un court instant, il entra avec plusieurs Avrékhim pour compléter le nombre de personnes nécessaire. Il saisit alors un Sidour et le tendit à Rav Mikhaël en lui disant : « Vous, dites le Kaddich ! » Ce qu'il fit.

En rentrant chez lui, Rabbi Mikhaël eut vent que sa sœur qui habitait en Eretz Israël (l'épouse de Rav Zingerbitz, le Machguia'h de la Yéchivat Poniewitch), et qui n'était, elle aussi, plus toute jeune, avait cherché à le joindre à plusieurs reprises. En effet, ce jour-là, c'était le Yeartseït de leur grand-père (le jour anniversaire de son décès) et elle était "chargée", chaque année, de lui rappeler de réciter le Kaddich pour lui. Or, aujourd'hui, elle n'avait pas réussi à l'en informer. C'est alors qu'ils réalisèrent combien merveilleuse est la Providence Divine : cet inconnu qui était venu participer au cours, qu'ils n'avaient jamais vu auparavant, et ne revirent plus après, avait décidé qu'il fallait dire le Kaddich, et avait tendu le Sidour précisément à Rav Mikhaël ! Car le Saint-Béni-Soit-Il organise tous les événements afin de mener les choses au but qu'Il désire, et c'est Lui qui "conduit les pas de l'homme" (rituel de prière).

Rapportons ici les merveilleuses paroles du Tiférète Chlomo sur le verset (6, 6) *והצאתי אתכם ממצרים* (« Je vous soustrairai aux tribulations de l'Egypte, et Je vous délivrerai de leur servitude ») accompagnées d'une explication plus détaillée :

« Car la Torah nous enseigne, explique-t-il, que l'élément déterminant grâce auquel

les Bné Israël sortirent d'Egypte fut le fait, qu'étant soumis à la discipline de fer de l'Egypte et subissant leur dur esclavage, néanmoins leur esprit demeura fidèle à Hachem, et ils n'exprimèrent pas de griefs tels que : "Pourquoi, nous, les Bné Israël, devons-nous être plus malheureux et opprimés que les autres nations du monde, et être ainsi brisés par un esclavage éreintant ? Serait-ce parce que nous sommes de haute lignée que nous devrions être à la merci d'un peuple tellement bas et misérable ?" Mais pendant tout ce temps, ils acceptèrent tout avec amour, et supportèrent le décret Divin en disant : "Si tel est bon aux yeux du Saint-Béni-Soit-Il, cela est droit à nos yeux !" Et c'est ce qui est écrit (2, 11) : *"Moché sortit vers ses frères et il vit ce qu'ils enduraient"*, à savoir qu'il vit d'un esprit prophétique leur capacité d'endurer, car ils se soumirent avec amour au décret du Saint-Béni-Soit-Il, et ils n'émissent aucune critique envers la conduite d'Hachem. Et ce fut grâce à cette conduite qu'ils méritèrent d'être délivrés.

« L'homme, poursuit-il, doit en effet garder sa Emouna quelle que soit la manière dont Hachem conduit ses pas, même s'il traverse des passes difficiles et que de nombreux soucis, qui perturbent son service d'Hachem et son étude de la Torah, ne cessent de l'accabler, tandis que son prochain, qu'il juge moins bien que lui, jouit de la richesse et de la tranquillité. Il n'émettra pas de griefs tels que : "Pourquoi Hachem me poursuit-Il pour rien, et un tel, pire que moi, vit-il dans l'opulence ? Cela T'aurait-il coûté quelque chose de me donner un peu de Tes bienfaits ? Pourtant, ma seule intention est de demeurer dans la maison d'Hachem et d'étudier la Torah et tous ces tourments m'en détournent sans raison !" Car ce n'est pas vrai : personne ne peut arriver à sonder la profondeur des intentions Divines, et peut-être que le Saint-Béni-Soit-Il désire précisément le mettre à l'épreuve ! »

Notre Paracha rapporte que : « Toutes les eaux du fleuve se transformèrent en sang. Et les poissons du fleuve moururent. » (7, 20-21) Le Zer'a Chimchone explique que l'essentiel de



la subsistance des Bné Israël en Egypte était constituée de poissons qu'ils pêchaient du fleuve, comme il est écrit : « *Nous nous souvenons du poisson que nous mangions en Egypte gratuitement.* » (Bamidbar 11, 5) Or, lorsque le Saint-Béni-Soit-Il frappa les Egyptiens de la plaie du sang et que tous les poissons périrent, il sembla que la "source" de leur subsistance se fût tarie. Mais en pratique, ils ne perdirent rien car, au contraire, ce fut précisément du fleuve qu'ils s'enrichirent, comme le rapporte le Midrach (Rabba. 9, 10) : "Israël s'enrichit de la plaie du sang". En effet, toutes les eaux se transformèrent en sang et les Egyptiens n'avaient plus rien à boire sauf l'eau qu'ils achetaient aux Bné Israël en argent comptant ; de là leur enrichissement. Cela pour nous enseigner une grande leçon de morale : ce qui nous apparaît comme un malheur n'est en fait qu'un grand bienfait. Dès lors, si quelqu'un se fait congédier par son patron 'avec tous les remerciements de celui-ci', et qu'il se demande d'où il va trouver maintenant de quoi subvenir à ses besoins, qu'il sache que s'il se renforce dans sa Emouna, il verra que c'est "de la plaie du sang, qu'Israël s'enrichit". Autrement dit, c'est précisément de ce licenciement qu'il trouvera une large source de subsistance.

« Vous, pour Moi comme peuple » : Hachem désire son peuple.

« Je vous prendrai pour Moi comme peuple (...) » (6, 7)

On sait, rapporte le Avné Nézer au nom du Midrach, (Bamidbar Rabba 20, 23), que chaque fois que, dans la Torah, le terme **הָעָם** est utilisé pour désigner "le peuple", cela rapporte un caractère dénigrant, alors que lorsqu'il est appelé "Israël", cela suggère quelque chose d'élogieux. Dès lors, demande-t-il, comment se fait-il, que dans notre verset, le mot **הָעָם** soit employé alors qu'il y est question de l'annonce du don futur de la Torah, par lequel les Bné Israël deviendront le peuple élu du Saint-Béni-Soit-Il ?

La raison pour laquelle le terme **הָעָם** est, en général, péjoratif, répond-il, est qu'il se rattache à l'expression **גְּחִלִּים עֹשֵׂמֹת וְכַבִּיּוֹת** (des braises "mourantes" qui vont en s'éteignant). Dès lors, ici, c'est ce nom qui est employé afin de suggérer que **même lorsque les Bné Israël seront sans "flamme" pour le service d'Hachem, leurs actes seront néanmoins agréés par Lui et ils produiront leur effet dans les hauteurs et dans ce monde.**

Cela constitue un argument de poids pour repousser le Yetser Hara qui tente de décourager l'homme en insinuant que ses actes et son service Divin n'ont aucune valeur puisqu'il les accomplit sans l'élan requis et sans y mettre du cœur. Car même de cette manière, Hachem désire Son peuple, et les actes qu'il accomplit laissent une trace En-Haut. **Ils ont une grande valeur à Ses yeux**, à la mesure de l'amour et de l'affection qu'Il porte à Ses enfants.

Le Isma'h Israël va plus loin, en rapportant une explication de son père Rabbi Yé'hiehl de Alexander, à propos de la question que Moché posa à Hachem (à la fin de la Paracha de Chémot) : « *Pourquoi as-tu rendu ce peuple aussi misérable* » et de la réponse du Tout-Puissant (située au début de la Paracha précédente) : « *Moi, J'ai aussi entendu les gémissements des Bné Israël asservis par les Egyptiens.* » A priori, on peut en effet s'interroger : en quoi cela constitue-t-il une réponse à la question posée ? En outre, les commentateurs se demandent pourquoi il est écrit : "Moi J'ai **aussi** entendu", alors qu'il aurait suffi de dire : "Moi, J'ai entendu".

« Le Saint-Béni-Soit-Il, explique-t-il, est le Bien par essence, et de Lui, il ne peut sortir aucun mal. Cependant, Il inflige parfois des épreuves à un homme afin de le réveiller au repentir, épreuves qui constituent pour lui le véritable bien. La raison de la dureté de l'esclavage provenait du fait que les Bné Israël étaient plongés dans les quarante-neuf degrés d'impureté. Néanmoins, Moché demanda : "Pourquoi as-tu rendu ce peuple (**הָעָם**) aussi misérable", suggérant par cette question qu'ils étaient alors à un degré moral très bas comme



l'évoque le terme employé **עָמָל** et qu'ils n'avaient aucune conscience de se repentir. Dès lors, en quoi était-il nécessaire de les éprouver par des souffrances ? C'est la raison pour laquelle Moché ajouta alors : "Et pour ce qui est de le sauver, Tu n'as pas sauvé Ton peuple", voulant signifier qu'il n'y avait dans ces souffrances aucun début de salut et aucun but. C'est alors que le Saint-Béni-Soit-Il lui répondit : "Ce n'est pas comme tu le penses ; tu ne vois que l'aspect extérieur de ce **peuple** qui est désigné par le terme **עָמָל**, tandis que Moi, J'ai entendu la plainte des **Bné Israël**, la plainte qui provient du plus profond de leur cœur." C'est là le sens de l'expression qu'employa Hachem : "Moi, J'ai **aussi** entendu », à savoir qu'en plus de leurs cris extérieurs qui traduisent uniquement leur aspect de "peuple" (**עָמָל**), **J'ai entendu aussi le cri intérieur des Bné Israël**. Et même si extérieurement, même sous le coup des épreuves, il semble qu'ils ne sont pas sensibles au repentir, néanmoins, dans les profondeurs de leur âme, c'est le désir ardent de se rapprocher du D. Vivant qui prend le dessus, et il y a donc un but à la dureté de leur servitude.

« Chaque juif, conclut-il, tirera de là une leçon : celle de refuser le renoncement. Même s'il lui semble ne rien ressentir et ne pas s'éveiller au repentir, il est certain qu'au plus profond de son cœur et de son âme, il aspire en permanence à revenir à sa source et qu'il est sensible au repentir. Il incombe donc à chacun de faire tout ce dont il est capable pour servir Hachem et de rechercher tout ce qui peut être susceptible de le renforcer dans ce sens, sans jamais se décourager. »

Le Sifté Tsadik (§26) apporte un commentaire extraordinaire à propos d'un verset de notre Paracha : après la plaie du sang, il est écrit : « *Pharaon s'en retourna, et rentra chez lui, sans prêter attention même à cela.* » (7, 23) A priori, on ne comprend pas pourquoi la Torah juge bon de nous préciser que Pharaon rentra chez lui. Le message essentiel de ce verset est en effet qu'il ne prêta pas attention à ce qui s'était passé ; quelle différence cela peut-il faire si cela se passa en dehors de chez lui ? (Et d'ailleurs, quel

est l'intérêt de savoir qu'il arriva finalement chez lui ?)

Le Zohar (I, 234a) commente le verset : « *Tourne-Toi vers la prière du pauvre dénué (...)* » (Téhilim 102, 18) en disant qu'il s'agit d'une allusion à la prière d'un homme qui prie seul, et que le Saint-Béni-Soit-Il est en train de juger pour décider si elle est digne ou non d'être exaucée (puisqu'il ne prie pas avec la communauté, n.d.t.). Sur le même modèle, dit-il, on peut expliquer le verset : « *Pharaon s'en retourna* » (le terme employé en hébreu (**שָׁבָה**) pour exprimer que l'homme s'(en) est (re)tourné est le même dans les deux versets, n.d.t.) : Pharaon examina attentivement, dans son esprit, s'il devait accepter le signe que représentait la plaie du sang et se soumettre et il eut un instant de bonne résolution. Seulement, son Yetser Hara l'emporta finalement et il décida de ne pas se plier. Il retourna ainsi chez lui, sans faire cas de la plaie qu'il venait de subir. La Torah nous raconte cela pour nous enseigner quelque chose de très important : dans le Ciel, aucune bonne résolution, même si elle n'aboutit pas à une réparation, n'est vaine. Car tout le travail de l'homme dans ce monde est de soumettre son Yetser ; dès lors, il reçoit une récompense même sur une simple bonne pensée. En y réfléchissant, on se rend compte que cela dépasse l'entendement, car il s'agit ici de Pharaon qui était un vrai apostat. Même à son sujet, on voit qu'il est justifié de mentionner dans la Torah un instant de bonne résolution, car rien n'est oublié dans le Ciel, même s'il ne se concrétise pas. Alors, que dire lorsqu'il s'agit de la résolution d'un juif, et encore davantage lorsque celle-ci aboutit à un acte !

Durant cette période des "Chovavim" (de Parachat Chémot à Michpatim), se renforcer dans le service d'Hachem prend une valeur supplémentaire, car c'est un temps propice où n'importe quel petit effort pour surmonter son Yetser est reçu par le Ciel avec un amour et une affection toutes particulières, car notre Père céleste attend précisément à ce moment-là que Ses enfants bien-aimés reviennent à lui. Le "Maguid" dit une fois au Beth Yossef



(Maguid Mécharim, Parachat Térouma) que la Téchouva et le jeûne durant les "Chovavim" sont acceptés même s'ils sont accomplis d'une manière où, s'il s'agissait d'une autre période, ils n'auraient pas eu tellement de valeur. Et pour reprendre ses mots : « *Voici que c'était le temps de tes noces* » ; pour cette raison, tout y est accepté favorablement et avec amour devant le Maître du monde.

A l'époque où Rav Chemouël Rozovski occupait la fonction de "Ram" (Rav qui dispense des cours) à la Yéchiva de Poniewitch, un des élèves se détourna de la voie de la Torah et des Mitsvot מִצְוֹת s'engagea dans l'armée. Il est inutile de préciser que cette résolution l'éloigna au point que tous lui tournèrent le dos et coupèrent tout contact avec lui. Bien qu'au début, il tira une certaine jouissance de son nouvel entourage, néanmoins, avec le temps, il prit conscience que son bonheur ne proviendrait pas de là-bas, et que personne, parmi ses officiers, ne cherchait réellement son bien. Il se mit alors à regretter d'avoir tant méprisé et trahi ce qu'il avait eu de plus cher. Hélas, il ne pouvait plus revenir en arrière, pensa-t-il, car personne ne l'accepterait à présent ! Un jour, on lui fit savoir qu'une lettre d'un ami était arrivée pour lui. Il se réjouit énormément à l'idée qu'il n'était pas abandonné et que quelqu'un se souvenait encore de lui dans ce monde, et se demanda avec étonnement qui pouvait en être l'auteur. Ce fut donc avec joie qu'il la réceptionna, et il en lut alors le nom de l'expéditeur : "Chemouël". Son étonnement ne cessa de grandir car il ne se souvenait pas avoir jamais eu un ami de ce nom. Lorsqu'il ouvrit la lettre, il put y lire le court contenu qui suit :

Mon cher et bien-aimé,

Où que tu sois arrivé, et où que tu te trouves, je désire te rencontrer et discuter avec toi. Ton ami, Chemouël Rozovski.

Le Ba'hour fut saisi d'émotion à la lecture de ces mots, et décida sur le champ de sortir et d'aller rejoindre Rav Rozovski afin de lui parler. Malgré les nombreuses barrières et

portails qui entouraient la base militaire, il réussit néanmoins et parvint chez le Rav, avec qui il discuta pendant de nombreuses heures. Il ne s'écoula pas beaucoup de temps avant qu'il ne fasse un retour aux sources !

Peuple d'Hachem, pendant ces jours-ci, chacun, sans exception, reçoit une lettre remplie d'affection de son Père Celeste où Il lui écrit :

« Mon cher et bien-aimé, où que tu sois arrivé, et où que tu te trouves, je désire te rencontrer et discuter avec toi ! » Car quelles que soient les circonstances dans lesquelles se trouvent un juif, le Saint-Béni-Soit-Il désire qu'il revienne à Lui, et Il le recevra immédiatement. Il nous incombe simplement d'abandonner le "camp" et de revenir vers Hachem. Il nous élèvera alors à des sommets !

Mesure pour mesure : celui qui va à l'encontre de ses tendances naturelles méritera une délivrance et une providence au-delà du naturel !

« Moché parla à Hachem en disant : ''Les Bné Israël ne m'ont pas écouté, comment Pharaon m'écouterait-il, mes lèvres étant bouchées. » (6, 12)

"C'est un des dix raisonnements a fortiori dont la Torah fait état." (Midrach Rabba 92, 7)

[Si les Bné Israël ne m'ont pas écouté, alors qu'il s'agissait d'une bonne nouvelle pour eux, à plus forte raison, Pharaon, roi d'Egypte, ne m'écouterait pas puisqu'il ne désire pas les renvoyer.]

Les commentateurs se sont heurtés à des difficultés afin d'expliquer ce Midrach (Cf. Or Ha'haïm et autres), car la Torah elle-même apporte une réfutation à ce raisonnement en écrivant : « *Ils n'écouteront pas Moché ayant l'esprit oppressé par une dure servitude.* » (verset 9) Dès lors, où se trouve le raisonnement a fortiori pour dire que même Pharaon (qui n'est pas, lui, soumis à la servitude) ne l'écouterait pas ?



Leur réponse se base sur le fondement du Béer Maïm 'Haïm (Parachat Noa'h) qui écrit que "celui qui sert son Créateur naturellement tant que ce service est facile pour lui, par exemple qui se lève avec empressement le matin lorsqu'il fait beau dehors, mais qui reste au lit dès qu'il fait froid, ou encore qui étudie la Torah lorsqu'il en a envie, ne reçoit une récompense du Ciel d'ordre naturel. Lorsque le Créateur déversera l'abondance sur le monde, il sera également compté parmi ceux qui la recevront comme salaire pour avoir accompli des Mitsvot. En revanche, celui qui repousse son Yetser Hara et qui surmonte ses tendances naturelles avec vaillance afin d'accomplir la volonté Divine, se verra rétribué également au-delà des voies naturelles, mesure pour mesure. Et lorsqu'il aura besoin d'une délivrance, Hachem bouleversera les lois de la nature pour lui venir en aide.

Écoutons plutôt l'histoire extraordinaire suivante, qui vient de se produire tout juste à présent. Elle nous a été racontée par un homme honorable, travaillant dans l'une des salles de fête de Bné Brak. Celle-ci comprend deux salles dans lesquelles peuvent être organisées des festivités : l'une grande et splendide, et la deuxième plus modeste tant par sa taille que par sa beauté. Le dimanche de Parachat Vayé'hi, le 8 Tévéte, notre homme entra dans les cuisines afin de vérifier que tout se déroulait comme il fallait, et il aperçut immédiatement le responsable de l'organisation, bouillonnant de colère, au point que de grosses gouttes de sueur coulaient de son front. Ce dernier lui raconta succinctement qu'ils avaient préparé pour aujourd'hui la grande salle pour la famille A., et la plus petite pour la famille B. Néanmoins, lorsque les deux familles étaient arrivées sur les lieux, se révéla l'ampleur du "désastre" : par erreur, ils avaient convenu avec les deux familles de mettre à leur disposition la grande salle pour des "Chév'a Brakhot" (par inadvertance, le responsable des réservations avait oublié que cette salle avait déjà été louée à une autre famille). A présent, les deux familles demeuraient chacune sur son quant-

à-soi, en revendiquant son droit légitime de fêter son événement dans la grande salle, comme il lui avait été promis sans qu'aucune des deux ne soit prête à renoncer. "L'auteur de l'histoire" sortit sur le parvis du bâtiment où il entendit, en effet, le tumulte de la dispute en apercevant dans le même temps le directeur de la salle de fête livide et décontenancé par manque de solution. Ce dernier lui raconta qu'on avait tenté de calmer les esprits, mais que cela n'avait servi qu'à envenimer la tempête. En outre, la famille B., qui devait à présent se contenter de la petite salle, menaçait de fêter ses "Chév'a Brakhot" dans un autre endroit et de porter plainte ensuite contre la direction de la salle pour le préjudice moral qui lui avait été causé. Les cris allèrent en augmentant, tandis que les premiers invités faisaient déjà leur apparition. Le directeur demanda à notre homme de tenter de se mêler de l'affaire et de parvenir à un compromis.

Ce dernier se tourna vers la famille B. et leur demanda de renoncer à leur revendication, tout en leur promettant une fête plus splendide que celle à laquelle ils s'étaient attendus, un événement dont ils se souviendraient toute leur vie, avec en outre une nuit dans un hôtel de Tibériade. Mais la famille s'obstina en arguant qu'ils désiraient donner le meilleur à leurs convives. Lorsqu'il vit qu'il n'arriverait pas à faire bouger cette famille d'un centimètre, notre homme se tourna alors vers la famille A. qui, en pratique, était en droit de recevoir la grande salle, et leur demanda de renoncer à ce droit, mais ils refusèrent sous prétexte que l'orchestre avait déjà déballé ses instruments, et qu'en outre, le "camp adverse" les avait profondément vexés.

"De grâce, insista-t-il, voyez ce qui se passe et soyez indulgents. En contrepartie, vous recevrez divers dédommagements !

-Je n'ai besoin d'aucun dédommagement, répondit le chef de famille, seulement de ce qui a été convenu pour nous. Cependant, pour toi, je suis prêt à renoncer, mais de ton



côté, tu devras convaincre mon épouse et elle, il est certain qu'elle ne voudra pas céder" !

Après avoir demandé au mari l'autorisation de parler à son épouse, l'auteur de l'histoire s'adressa à elle. Néanmoins, celle-ci s'obstina comme une muraille. Jusqu'à ce qu'il finisse alors par lui dire :

"Vous avez l'occasion d'accomplir un acte de bonté, et de mériter ainsi une rare Mitsva envers autrui : renoncer pour lui à votre droit légitime ! N'avez-vous pas besoin dans votre famille, d'un grand mérite" ?

Elle se tut un instant et se mit à pleurer en avouant qu'en effet, une semaine auparavant, on avait découvert chez son père une tumeur dans les glandes lymphatiques (que D. préserve), et qu'il était sur le point de commencer une série de traitements difficiles dans un hôpital de Bruxelles.

"S'il en est ainsi, reprit l'homme, voici que l'occasion se présente, et que par le mérite d'une grande Mitsva comme celle-ci, le père de votre famille recouvre une entière santé" !

La femme demanda à réfléchir et, après un instant, elle déclara qu'elle renonçait et qu'elle en donnait le mérite pour la guérison de son père.

En un instant, la tempête se calma. On intervertit rapidement les couverts et les mets, et tout rentra dans l'ordre.

Après quelques instants, la femme revint en disant qu'elle avait entendu du directeur, quelques instants auparavant, qu'il avait l'intention de renvoyer l'employé qui était responsable de l'erreur, et parce qu'elle désirait que son mérite demeure entier, elle demandait instamment qu'on lui promette de rendre son poste à cet employé, afin que personne ne subisse de préjudice dans cette affaire.

C'est là que le dénouement miraculeux se produisit : le jeudi de la même semaine, le 12 Tévéte, le "malade" arriva à l'hôpital pour son premier traitement chimiothérapique, et avant de commencer, on lui fit un "scanner", après lequel le médecin s'adressa au patient en lui disant : " Il y a eu erreur; la tumeur n'est pas maligne comme on l'avait pensé au début, et il n'y a nul besoin de traitement, ni chimiothérapique, ni par rayons ; peut-être, tout au plus, quelques cachets. Vous pouvez rentrer chez vous tranquillement. Prenez simplement rendez-vous pour une visite de contrôle, dans six mois" !

Afin que tu saches la force du renoncement accompli avec difficulté et contre les tendances naturelles et combien il possède le pouvoir de modifier la réalité au-delà des lois naturelles. Et si celui-ci a le pouvoir de changer l'aspect des "radiographies", à plus forte raison qu'il a la force d'éviter la maladie !

